

# INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG) par méthode médicamenteuse -- Formation théorique --

 1 jour (7 jours) / 15 pers. /  présentiel /  en inter  REIMS

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre aux médecins et sages-femmes d'exercer une activité d'orthogénie médicamenteuse.
- Connaître les démarches administratives permettant de mettre en place cette méthode d'IVG médicamenteuse si elle est réalisée en ville.
- Informer et conseiller les patientes dans le choix de la méthode.
- Gérer la prise en charge et le suivi des patientes.
- Gérer les complications éventuelles.
- Proposer une contraception adaptée suite à l'IVG.

## PUBLIC

Sages-femmes, médecins généralistes, gynécologues ayant le projet, à court terme, de mettre en place une activité d'orthogénie dans leur pratique quotidienne.

Mode d'exercice : libéral, hospitalier ou PMI.

## PREREQUIS

Epidémiologie et législation autour de l'IVG

## INTERVENANTS

Binôme d'experts en orthogénie : Dr Odile MAURICE, Gynécologue et Marion SOURDET, sage-femme

## TARIFS INTER

**400 € / participant**, pauses et déjeuner compris.

Groupe de 15 participants maximum

Inscription possible au plus tard 15 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles.

**Formulaire d'inscription obligatoire.**

## DATE & LIEU de formation

09/04/2024 à Reims (lieu à définir)

## ACCESSIBILITE HANDICAP

Nous contacter pour prévoir les aménagements nécessaires.

## CONTACTS & INSCRIPTION

**Nathalie LELOUX** Sage-femme Coordinatrice

Tél 03 26 78 78 69 [sfcoord.rpca@orange.fr](mailto:sfcoord.rpca@orange.fr)

Assistante de coordination

Tél 03 26 78 79 64 [secretariat.rpca@orange.fr](mailto:secretariat.rpca@orange.fr)

## CONTENU DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'IVG en France et en région.
- Définition du cadre légal de la pratique de l'IVG.
- L'IVG médicamenteuse en ville : modalités pratiques et facturation.
- Pharmacologie, mécanismes d'action et protocoles.
- Indications et contre-indications à l'IVG médicamenteuse.
- Difficultés du diagnostic précoce des grossesses normales et pathologiques et conséquences pour l'IVG médicamenteuse.
- Information des patientes et aide au choix de la méthode
- Effets secondaires et complications.
- Contraception après IVG médicamenteuse.
- Suivi d'une IVG médicamenteuse.
- Organisation pratique d'un réseau ville hôpital.

## DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Démarche inductive et déductive

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Affirmative démonstrative
- Interrogative
- Expérientielle

## EVALUATION

par questionnaire :

- Connaissances (pré-test/post-test)
- Satisfaction
- Résultat : à distance

## POINT DE VIGILANCE

Cette formation théorique devra être complétée par une formation pratique (= réalisation de 5 IVG dans un centre d'orthogénie) avant que le stagiaire puisse conventionner avec un établissement partenaire de santé, notamment en cas d'exercice libéral.